

RAPPORT ANNUEL

Consortium de transport scolaire d'Ottawa
année scolaire 2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	p. 2
Mission.....	p. 3
Vision	p. 3
Membres du conseil d'administration	p. 3
Introduction	p. 3
Réalisations 2024-2025.....	p. 4 et 5
Statistiques de 2024-2025.....	p. 6
États financiers	p. 7

Mot de la présidente



Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2024-2025 du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (CTSO). Ce rapport met en lumière les principales réalisations accomplies au cours de l'année écoulée, qui ont été, encore une fois, remarquables.

Le niveau et la qualité des services de transport scolaire sont devenus des éléments déterminants dans le choix des écoles pour les familles.

Malgré les défis auxquels elle est confrontée, l'équipe du CTSO a su s'ajuster au contexte actuel, pour répondre aux besoins de la communauté, tout en trouvant des solutions innovantes aux défis rencontrés afin d'assurer la continuité et la qualité des

services de transport. Les activités liées aux trajets d'autobus et le bon fonctionnement global du CTSO ont continué d'avancer sans encombre.

Le CTSO a maintenu sa bonne dynamique des années précédentes dans la réalisation de ses activités. Les réalisations enregistrées, sans être exhaustives, s'articulent principalement autour de la sécurité des élèves, une gestion efficace et efficiente et l'implication du consortium au niveau provincial et municipal.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'équipe du CTSO pour son travail exemplaire. L'engagement et le dévouement constants de chaque membre de l'équipe à maintenir et améliorer la qualité du service offert aux élèves et aux familles sont véritablement remarquables.

Bonne lecture !

Annie Dugas

Présidente du Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Mission

Assurer un transport sécuritaire, efficace et de haute qualité à juste prix pour les élèves admissibles sur son territoire.

Vision

Un chef de file en transport reconnu pour l'excellence de son service, de son accueil et de ses innovations.

Membres du conseil d'administration

Représentant(e)	Fonction	Conseil
Annie Dugas, CPA, CA, CA-CIA, CA-EJC, CRMA, CFE, CFF	Présidente du Consortium	CEPEO
France Goulard	Trésorière du Consortium	CECCE
Line Robitaille, CPA, CA, CIA	Administratrice	CECCE
Danielle Ryan, CPA, CMA	Administratrice	CEPEO
Patrick Pharand	Directeur du Consortium	

Introduction

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa est un organisme à but non lucratif qui fournit le transport scolaire au *Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario* et au *Conseil des écoles catholiques du Centre Est*. Le Consortium administre une base de données d'environ 45 000 élèves. De plus, ce dernier gère le transport aérien et terrestre pour le Consortium Centre Jules-Léger.

La zone desservie par le Consortium couvre un territoire de plus de 35 000 km² comprenant 86 écoles. Le transport scolaire est assuré par 21 transporteurs d'autobus scolaires et fourgonnettes ainsi que du service de transport en commun OC Transpo.

Ces activités sont régies par un conseil d'administration qui est constitué d'un représentant de chacun des conseils membres. Son rôle est de veiller à la qualité du service, d'examiner et d'approuver le budget annuel, les politiques administratives, les procédures du Consortium et, enfin, d'établir une planification stratégique.

Le Consortium de transport scolaire se compose de onze membres du personnel, incluant dans l'ordre : le directeur, une cheffe de transport, six conseillers (ères) en transport, un conseiller responsable de la sécurité, une conseillère en administration et finances ainsi qu'une technicienne de transport.

Principales réalisations 2024-2025

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Poursuite du partenariat avec le service de police ainsi que le programme d'amélioration de la sécurité routière de la ville d'Ottawa grâce à l'installation de caméras extérieures sur deux (2) autobus du CTSO visant à atténuer le nombre d'automobilistes qui ne mobilisent pas leur véhicule lorsque le bras d'arrêt de l'autobus scolaire est activé et que les feux clignotent ;
- Poursuite du programme de brigadiers scolaires en offrant des séances de formation ainsi que des vestes dans toutes les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire incluant Kingston, Trenton et Pembroke, toujours en collaboration avec la CAA ;
- Séance de formation (Power Point avec audio bilingues aux transporteurs afin de sensibiliser les conducteurs de fourgonnettes aux élèves à grands besoins à bord des véhicules ;
- Poursuite de la formation obligatoire pour les transporteurs sur le rôle des conducteurs et conductrices dans la création d'un climat scolaire positif ;
- Tenue en août 2024 de la journée de sensibilisation annuelle à la sécurité à bord des autobus scolaires pour les nouveaux passagers à Ottawa et ainsi dans les secteurs des écoles éloignées. Présentation de la formation normalisée par OECM Abeille Bourdonnante ;
- Poursuite du programme de sécurité « Prudence à bord ». Les deux séances de formation interactives visent à accroître la sécurité du transport scolaire. Ces formations sont obligatoirement présentées dans chacune des écoles élémentaires. La première pour les élèves de la maternelle à la 3^e année et la seconde pour les élèves de la 4^e à la 8^e année. Les enfants apprennent les règles de sécurité à suivre en autobus scolaire ;
- Poursuite du programme bande verte pour les élèves de la maternelle et du jardin ; et
- Début du sous-comité interconseil pour la conception d'une capsule vidéo de formation pour les conducteurs d'autobus et de fourgonnettes en lien avec le soutien comportement positif et les élèves à grands besoins.

OPTIMISATION DES ROUTES

- Collaboration avec les consortiums voisins (CTSE et OSTA) dans le partage de routes afin de maximiser l'efficacité et l'efficience et d'assurer un service quotidien selon l'horaire prévu ;
- Continuité de la révision des parcours scolaires de chaque secteur afin de se conformer aux critères d'admissibilité ;
- Planification du transport scolaire pour l'ouverture en août 2024 du Campus secondaire catholique Saint-Jean-Baptiste et définition de la zone de fréquentation officielle pour année scolaire 2025-2026 ; et
- Planification et révision des parcours dans le secteur de Barrhaven-Manotick pour l'ouverture de l'école élémentaire publique des Visionnaires en août 2025.

GESTION DES CONTRATS

- Poursuite du programme d'audits auprès des transporteurs d'autobus et de fourgonnettes afin de s'assurer que ces derniers se conforment aux exigences du contrat en vigueur ;
- Renégociation de l'entente contractuelle à long terme avec les transporteurs de fourgonnettes pour six années supplémentaires, jusqu'en juin 2031 ; et
- Renouvellement de l'entente de nos GPS.

GESTION DU CONSORTIUM

- Rencontre avec l'Honorable Paul Calandra, ministre de l'Éducation et Robert Plamondon, superviseur et consultant, afin de discuter entre autres des défis reliés au transport scolaire des besoins essentiels pour les conseils scolaires francophones et de la formule de financement ;
- Directeur du CTSO élu au cabinet de transport OASBO représentant les six consortiums de transport scolaire de l'est ontarien ; et
- Transition carte PRESTO vers la carte étudiante OC Transpo.

Statistiques de 2024-2025

Sommaire	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre total d'élèves dans la base de données	41 418	43 100	44 848
Nombre d'élèves transportés	31 031	32 210	33 581
- véhicule scolaire	25 610	26 722	27 857
- ayant des besoins particuliers	619	608	597
- transport en commun (OC Transpo)	4 802	4 880	5 137
Pourcentage d'élèves transportés	75 %	75 %	75 %
Nombre d'élèves non transportés	10 387	10 900	11 267
Nombre d'élèves qui se sont temporairement retirés de la liste de transport	2 023	1 921	1 849
Véhicules et routes			
Nombre de véhicules (autobus et fourgonnettes)	405 / 180	403 / 172	409 / 163
Pourcentage de la capacité d'utilisation des autobus (total de la flotte)	80 %	81.5 %	79.5 %
Sécurité à bord des véhicules			
Total de brigadiers	1 626	1 690	1 717
Caméras de surveillance (35% et plus de nos véhicules)			

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2025

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'excédent accumulé	4
État de l'évolution de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (« le Consortium »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2025, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Consortium ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Consortium.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavalée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavalée.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Consortium;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 13 novembre 2025

Marcil Lavallée

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 AOÛT 2025****3**

	2025	2024
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	4 107 197 \$	3 279 125 \$
Débiteurs	594 915	1 319 628
TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER	4 702 112	4 598 753
PASSIF		
Créditeurs	252 112	148 753
Avances des conseils scolaires, sans intérêt	4 450 000	4 450 000
TOTAL DU PASSIF	4 702 112	4 598 753
DETTE NETTE	-	-
ACTIF NON FINANCIER	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	- \$	- \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025****4**

	Budget (note 5)	2025	2024
PRODUITS	42 541 169 \$	42 160 413 \$	40 345 274 \$
CHARGES D'EXPLOITATION			
Transport des élèves	40 766 711	40 375 905	38 652 657
Frais de personnel	1 443 577	1 439 529	1 441 963
Administration	330 881	344 979	250 654
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	42 541 169	42 160 413	40 345 274
EXCÉDENT ANNUEL	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025****5**

	2025	2024
EXCÉDENT ANNUEL	- \$	- \$
ACTIF NON FINANCIER	-	-
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025****6**

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	- \$	- \$
Sources et (utilisations) :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	724 713	(1 068 683)
Augmentation des créditeurs et frais courus	103 359	71 155
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	828 072	(997 528)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 279 125	4 276 653
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	4 107 197 \$	3 279 125 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Le Consortium est contrôlé conjointement par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Par conséquent, les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les produits et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Méthode de comptabilisation des produits et des charges

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits provenant des opérations comportant des obligations de prestation sont constatés lorsque le Consortium satisfait à une obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

Avantages sociaux futurs

Le coût des obligations relatives aux prestations qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, est constaté au cours de l'exercice de survenance de ces événements, ainsi que les gains et les pertes actuariels futurs relatifs à ces prestations.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le coût du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, représente les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

Liquidités

La politique du Consortium consiste à présenter dans les liquidités les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, ou soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

Les actifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent des liquidités et des débiteurs.

Les passifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent des créditeurs et des avances des conseils scolaires.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le Régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, le Consortium a cotisé au régime un montant de 114 388 \$ (2024 : 118 230 \$). Comme il s'agit d'un régime à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Consortium.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

9

4. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium.

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Consortium avec des apparentés au cours de l'exercice ainsi que les soldes débiteurs et créditeurs avec eux :

	2025	2024
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est		
Produits	26 102 758 \$	25 364 147 \$
Charges	1 502 645 \$	1 503 842 \$
Débiteurs	226 572 \$	635 539 \$
Avances	2 900 000 \$	2 900 000 \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		
Produits	14 871 445 \$	14 151 505 \$
Débiteurs	191 708 \$	457 359 \$
Avances	1 550 000 \$	1 550 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Consortium à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Consortium est principalement lié aux débiteurs.

Le Consortium consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La totalité des débiteurs affiche un solde courant et le Consortium ne détient aucune créance présentement en souffrance. Un total de 70 % des débiteurs est à recevoir des deux conseils scolaires membres. Le Consortium est d'avis qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

L'exposition maximale du Consortium au risque de crédit correspond aux montants présentés dans les débiteurs à l'état de la situation financière au 31 août.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

10

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium de transport scolaire d'Ottawa repose sur le maintien de l'entente avec ces deux conseils scolaires.

8. FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO (OSBIE)

Le Consortium est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (OSBIE), une compagnie d'assurance réciproque autorisée en vertu de la Loi sur les assurances. L'OSBIE assure la responsabilité civile générale, les dommages matériels et certains autres risques. L'assurance responsabilité civile couvre un montant maximal de 27 000 000 \$ et la cyberassurance couvre un montant maximal de 1 000 000 \$. Les primes sur une période de cinq ans sont basées sur l'expérience en matière de sinistres de la compagnie réciproque et du Consortium. Périodiquement, le Consortium peut recevoir un remboursement ou être invité à payer une prime supplémentaire en fonction de sa part proportionnelle des réclamations.

Les primes versées à l'OSBIE pour la police d'assurance se terminant le 1 janvier 2025 se sont élevées à 11 867 \$ (2024 : 9 968 \$).

9. ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Un état des gains et des pertes de réévaluation n'a pas été fourni, car il n'apporterait aucun avantage supplémentaire aux utilisateurs de ces états financiers puisque le Consortium n'a engagé aucun type de transaction qui pourrait être présenté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. La direction a choisi de ne pas présenter cet état dans les états financiers du Consortium.